



Nice, le 22 novembre 2019

L'inspecteur d'Académie
Directeur Académique des Services de l'Education
Nationale des Alpes Maritimes
Le Président départemental de l'Association Nationale
des Membres de l'Ordre National du Mérite
à
Mesdames Messieurs les Conseillers Principaux
d'Education, les Professeurs principaux et les
Professeurs d'Histoire-Géographie
S/c de Mesdames et Messieurs les Chefs
d'établissements
Mesdames Messieurs les Directrices et Directeurs
d'écoles
S/c de Mesdames et Messieurs les Inspectrices et
Inspecteurs de l'Education Nationale

**Objet : Prix de l'Education Citoyenne et Prix départemental du Concours de la
meilleure affiche de l'Education Citoyenne 2020**

Affaire suivie par
Géraldine Willems

Coordonnatrice Défense
Mémoire et Citoyenneté

Mél.
[geraldine.willems@ac-
nice.fr](mailto:geraldine.willems@ac-nice.fr)

Tel.
06 21 58 79 43

DSDEN des Alpes-
Maritimes
53 Avenue Cap de
Croix
06181 Nice cedex 2

Le Prix de l'Education Citoyenne et le Prix départemental du Concours de la meilleure affiche de l'Education Citoyenne décernés par l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite sont destinés à valoriser les équipes pédagogiques de l'Education Nationale et à récompenser les élèves, leurs classes ou les établissements pour leurs implications citoyennes.

Le règlement, annexe 1, à ce courrier vous permet de distinguer deux catégories de **Prix de l'Education Citoyenne** :

1ère – Prix individuels : Cette catégorie de Prix concerne les élèves des collèges et lycées qui se sont particulièrement distingués.

Les propositions sont établies par les Chefs d'établissements qui s'efforceront de sélectionner les candidatures qui paraissent dignes d'être retenues.

2ème- Prix collectifs : Ces Prix sont décernés au niveau des classes élémentaires sur propositions des Inspectrices et Inspecteurs de l'Education Nationale chargés de circonscriptions pour des écoles ou des classes, et au niveau des collèges et des lycées, sur propositions des Chefs d'établissements pour des groupes d'élèves ou de classes.

Un document supplémentaire, annexe 2, concerne le **Concours de la meilleure affiche de l'Education Citoyenne** qui consiste à susciter une réflexion sur ce qui compose les valeurs de la citoyenneté puis à traduire cette réflexion par la réalisation d'une affiche, œuvre collective et pluridisciplinaire qui aura vocation à être diffusée dans les écoles et établissements scolaires afin de promouvoir les Prix de l'Education Citoyenne.

Ce concours s'adresse aux élèves de l'élémentaire au lycée de l'enseignement public et privé sous contrat et de l'enseignement agricole.

Chaque établissement ne pourra présenter qu'une seule affiche au **format imposé**. Les propositions seront établies soit par les Inspectrices et Inspecteurs de l'Education Nationale pour les écoles soit par les Chefs d'établissements.

Pour chaque candidature au Prix de l'Education Citoyenne, une fiche (modèle ci-joint, annexe 1 bis) accompagnée de documents complémentaires sera dans tous les cas transmise soit en version papier, soit par courriel, soit sur un support de type clé USB .

Pour chaque candidature au Prix départemental du Concours de la meilleure affiche de l'Education Citoyenne, une fiche (modèle ci-joint, annexe 2 bis) accompagnée de documents complémentaires sera dans tous les cas transmise soit en version papier, soit par courriel. L'autorisation pour libre utilisation des droits d'auteur de l'affiche retenue et reproduction pour la communication de l'ANMONM est transférée à titre gratuit à l'ANMONM.

L'expédition de l'affiche correspondante se fera obligatoirement sous tube carton.

Tous les documents seront transmis à :

Madame Géraldine WILLEMS
Coordinatrice Défense, Mémoire et Citoyenneté
DSDEN des Alpes Maritimes
53 Avenue Cap de Croix
06180 NICE Cedex

et par courriel : geraldine.willems@ac-nice.fr

Nous attirons votre attention sur le fait que les candidatures doivent parvenir à Madame WILLEMS au plus tard le **mercredi 1 Avril 2020**.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à ces actions.

Le Président départemental de
l'ANMONM
P/o le président de la commission
des Alpes Maritimes
Education à la citoyenneté



Richard ROSSO

L'Inspecteur d'Académie
Directeur Académique des
Services de l'Education Nationale
des Alpes Maritimes



Michel-Jean FLOC'H